

Discussion virtuelle mineure/majeur

Par **Milty**, le **16/05/2020** à **01:27**

Bonsoir à tous ,
Pardon de déranger ,mais je souhaite avoir votre avis

Il y a un mois ou deux, j'ai essayé une appli de tchat anonyme (pegi + 18) ,ou les gens écrivent anonymement et dès que vous désactivez l'appli, les discussions disparaissent .
Je suis resté quelques heures dessus ,rencontrant brièvement des gens sans garder contact avec.

Un moment je commence a discuter avec une inconnue en parlant brièvement d'animes (séries animés japonaises) ,en se demandant les séries qu'on a apprécié. En balancant mes séries , je cite, en plus de tous les "animés" que j'ai cité (dragon Ball ,death note etc) , pour rigoler un manga "érotique", ce qui la fit rigoler .

Cependant je lui demande son âge après ça elle me dit qu'elle a 14 ans alors que j'en ai 23.
Pris d'une grosse panique j'ai mis fin a la discussion immédiatement et a supprimé l'appli , voulant ne pas passer pour un pervers

Elle ne l'a pas pris mal ,mais j'angoisse terriblement depuis cela et a quitté par peur . Ça me ronge de l'intérieur depuis un bout de temps .

A savoir que je n'ai rien échangé avec cette fille ,ni photo ou échange webcam .Je n'ai pas tenté de flirter ou de tenter de garder contact, surtout qu'elle est mineure et que je ne conçois pas cela .

Elle ne pouvait pas voir non plus qui je suis ,sachant que les discussions sont anonymes,et on ne sait pas dans quelle ville nous vivons chacun.

Je sais que vous êtes pour la plupart des étudiants , mais si vous pouviez me donner votre avis sur le sujet,et me dire ce que je risque sur le sujet?

Je n'ai pas eu de plainte depuis cela mais après avoir su son âge je me sens tellement stupide d'avoir dit cela , pensant que je tomberais sur une majeure .

Je tiens a dire que j'ai reconnu ma grosse erreur d'avoir cité un "animé" osé , et regrette amèrement cette mauvaise conduite a son égard . J'ai quitté la discussion dans la panique ?

Si il y a une plainte face a cela ,je souhaiterai faire part de mon regret et souhaite demander pardon avec sincérité a la victime ,et pouvoir faire preuve de ma meilleure conduite a l'avenir, je ne souhaite pas braver la justice a ne pas m'excuser si il y a poursuite et surtout me repentir .

J'espère ne pas avoir été trop long , je vous remercie d'avance de pouvoir me répondre a votre niveau !

Bon courage et bonne soirée a tous !

Par **C9 Stifler**, le **16/05/2020 à 10:31**

Bonjour,

Je ne pense pas que le simple fait de citer le nom d'un anime tombe sous le coup de l'article [227-24](#) du code pénal puisque ce n'est pas la diffusion d'un message à caractère pornographique mais seulement une citation d'un titre qui nécessite donc, pour son destinataire, de faire une recherche google. De sorte qu'il n'y a pas réellement d'atteinte aux mœurs à son égard.

De plus, pour qu'une infraction soit constituée, il faut en particulier démontrer un élément intentionnel qui se caractérise notamment par la conscience que l'on discute avec un mineur. Surtout que certaines applications de chat sont réservés aux majeurs.

Et puis, le site garantie votre anonymat. Ce qui nécessite donc de faire une enquête pour vous trouver.

PS : Pouvez-vous modifier votre message et supprimer le nom de l'application de chat anonyme ?

C'est juste pour ne pas faire de la publicité pour d'autres sites.

Par **Milty**, le **16/05/2020 à 11:39**

Bonjour C9 Stifler , je vous remercie beaucoup de votre avis et réponse .

D'accord je vois, le titre cité est un animé pour public averti (et majeur, ce qui n'était pas malin du tout de ma part), mais sans avoir voulu porter une incitation sexuelle ou autre proposition a continuer la conversation , je me sens grandement stupide de ne pas avoir été vigilant ..

En tout cas sachant que je ne savais pas son âge avant d'avoir cité cet anime , je l'avais dit sur le ton de l'humour mais je ferai grandement attention a l'avenir et ne repartirai plus sur les tchats !

Si j'étais conscient de son âge au tout début ,je n'aurais même pas envisagé de discuter avec cette personne ,encore moins faire des blagues du genre et inciter , cela est clair de ma part .

D'accord je vois, en tout cas j'en tirerai des leçons de tout ça !

Encore merci de votre avis , je vous souhaite bonne journée et bon courage C9 Stifler!

P.S: je me suis trompé au début en voulant taper pegi 18 , le clavier automatique est parti sur le terme " petit " , du coup je n'ai pas cité le nom de l'appli ,pas de volonté de faire de la pub de ma part !

Par **LouisDD**, le **16/05/2020 à 13:04**

Salut

De toute façon, il y a une faute de la « victime » simplement parce que le fait de l'utilisation et/ou le téléchargement de l'application est soumise à l'acceptation (sous forme d'une case à cocher ou d'un message qui s'affiche pour prévenir) des CGV qui auront pour se couvrir prévue que la personne atteste sur l'honneur être âgée de 18+.

Ils se dédouanent, et je pense que ça vous dédouane avec. D'autant plus qu'aucune infraction n'est constituée.

Par **Isidore Beautrelet**, le **16/05/2020 à 13:35**

Je rejoins mes prédécesseurs.

Il s'agissait d'une application réservés aux majeurs donc vous n'étiez pas censé être en contact avec des mineurs.

Ce n'est d'ailleurs qu'à la fin de la conversation que vous avez su son âge.

Et comme le dit C9 Stifler, le simple fait de cité une œuvre érotique n'est pas sanctionné par le droit pénal.

A la limite, la seule personne qui risquerait quelque chose dans cette histoire, c'est l'administrateur du tchat.

Mais en l'occurrence, il ne risquera rien du tout car sur le plan pénal il n'y a rien du tout

Par **Milty**, le **16/05/2020 à 16:38**

Bonjour merci a LouisDD et Isidore Beautrelet pour vos réponses .

Après je sais pas vraiment comment se fait la modération sur leur site quand ils sont face a ça je sais qu'on demandait la date de naissance au début (rien a cocher ,juste la date d'anniversaire)et qu'ils ont des conditions et termes d'utilisation où il est stipulé d'avoir minimum 18 ans dessus. C'est certifié Pegi 18 mais je pense qu'il y a quand même des fuites

, que je n'ai pris en compte ..

Je sais que l'anime cité était destiné a un public majeur que j'ai cité mais peu importe j'ai fait une grosse erreur que je ne souhaite définitivement plus refaire..

En tout cas j'ai vraiment honte et ferai preuve de triple vigilance par la suite , et j'eviterai les tchats anonymes ou autres .

Bonne journée à vous, et bon courage ?